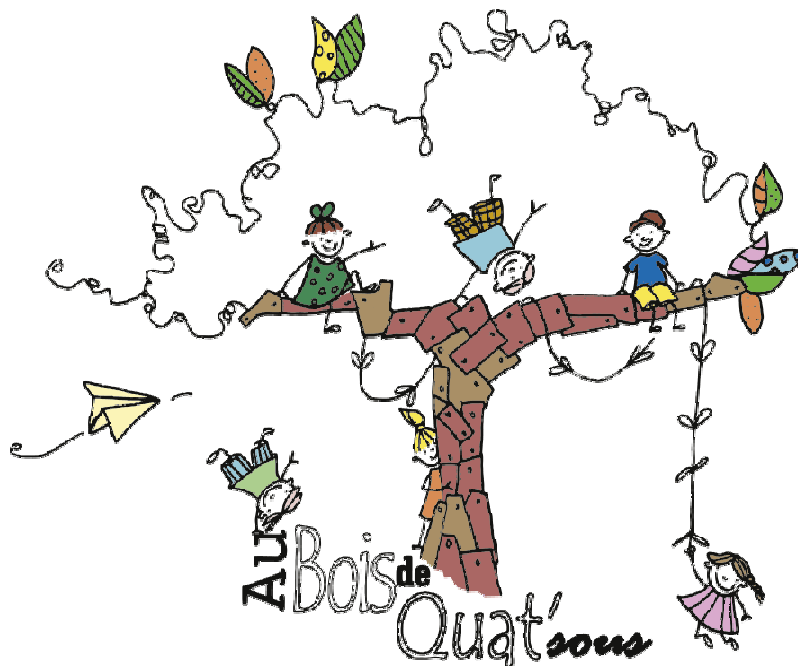




COMMUNE DE
VAL DE BAGNES

Informations pratiques 2024 – 2025



Renseignements et inscriptions

Coordination pour les structures d'accueil
Case postale 1
1934 Le Châble VS

027 564 66 88
enfance@valdebagnes.ch

Sur rendez-vous

*Conseillère communale
Directeur opérationnel
Coordinatrice structures d'accueil
Responsable de structure*

*Anne-Michèle Lack
Matthieu Moulin
Sabrina Pralong
Aline Deslarzes*

Au Bois de Quat'sous

Crèche, UAPE & Nurserie
Route de Mauvoisin 105
1947 Versegères

027 564 66 33
boisdequatsous@valdebagnes.ch

INFORMATIONS GENERALES

Fermetures annuelles

Lors des fermetures annuelles, il est possible d'inscrire son enfant dans une autre structure d'accueil en crèche ou en UAPE, selon contrat de base et pour autant qu'il reste des disponibilités, via la structure d'accueil dans laquelle l'enfant est inscrit, un mois à l'avance.

Hiver 2024 : 01.01.2024 au 05.01.2025 (1 semaine)

Été 2024 : 30.06.2025 au 13.07.2025 (2 semaines)

Jours fériés 2023/2024 :

1^{er} août 2024.....*Fête Nationale*
15 août 2024.....*Assomption*
1^{er} novembre 2024.....*Toussaint*
24-25-26 décembre 2024.....*Noël*
31-déc 1 et 2 janvier 2025.....*St Sylvestre*
19 mars 2025.....*St Joseph*
18 avril au 21 avril 2025.....*Pâques*
29-30 mai 2025.....*Ascension*
9 juin 2025.....*Lundi de Pentecôte*
19 juin 2025.....*Fête Dieu*

À qui s'adresser ?

- Inscription, vacances, absence, résiliation contrat :
 - Via MonPortail (conformément au règlement en vigueur).
- Modifications de contrat :
 - Service de la coordination des structures d'accueil : enfance@valdebagnes.ch
- Dépannages :
 - Structure d'accueil (027/564.66.33 ou boisdequatsous@valdebagnes.ch)
- Règlement, attestation d'activité lucrative :
 - Via MonPortail sous « téléchargements »

Objets personnels

Par mesure de sécurité, les bijoux et les petits objets sont interdits afin d'éviter tout risque de suffocation. Les jouets personnels sont interdits.

Couches

Les couches pingos sont fournies par la structure. Le paquet est facturé au prix coûtant.

Habillement

Nous nous rendons régulièrement à l'extérieur. Il est donc indispensable que votre enfant soit habillé de manière adéquate selon les températures, le temps et la saison. **Veillez noter le prénom de votre enfant sur tous les habits.**

Maladie

L'enfant malade n'est pas accepté pour son bien-être, mais également pour limiter les risques de contagion. Lors de prise d'antibiotique, l'enfant est accepté en structure après 48h d'antibiothérapie. Le retour de l'enfant après une maladie nécessite qu'il soit apte à suivre le rythme de la collectivité.

Seuls les médicaments dûment datés et étiquetés par la pharmacie au nom de l'enfant et avec la posologie exacte sont acceptés.

HORAIRES NURSERIE & CRECHE

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45.

| | Matin | Midi | Après-midi |
|-----------------|--------------|-------------|-------------|
| Heure d'arrivée | Jusqu'à 9h00 | 11h00-11h30 | 13h00-13h30 |
| Heure de départ | 11h00-11h30 | 12h30-13h00 | Dès 16h15 |

Les parents sont priés de respecter les horaires en venant chercher leur enfant 10 minutes avant l'heure de fermeture.

En cas d'absence de votre enfant, merci d'informer la structure via MonPortail avant 9h (hors délais, repas et collations sont facturés).

HORAIRES UAPE

La structure est ouverte du lundi au vendredi de 6h45 à 18h45.

| | Matin | Midi | Après-midi |
|-----------------|--------------|-------------|-------------|
| Heure d'arrivée | Jusqu'à 9h00 | 11h00-11h30 | 13h00-13h30 |
| Heure de départ | 11h00-11h30 | 13h00-13h30 | Dès 16h15 |

Les parents sont priés de respecter les horaires en venant chercher leur enfant 10 minutes avant l'heure de fermeture.

En cas d'absence de votre enfant, merci d'informer la structure via MonPortail avant 8h (hors délais, repas et collations facturés).

Nous utilisons la Méthode de Préoccupation Partagée pour lutter contre le harcèlement à l'école ou à l'UAPE (MPP). Si vous avez un souci n'hésitez pas à nous en parler.

SOLUTION DE GARDE EN CAS DE MALADIE

Garde d'enfants malades de la Croix Rouge

Solution temporaire pour les parents qui doivent aller travailler et ne savent pas à qui confier leur enfant en cas de maladie ou d'accident. La garde se rend au domicile au plus tard dans les 4 heures suivant l'appel. Prix : CHF 10.-/h.

Contact

027 324 47 50 www.croix-rouge-valais.ch